

RAPPORT ALR2 DU MARDI 16/04/2024

ARRIVEE :	01-05-10-04-02 ou 01-10-05-04-02	
NON PARTANT :	16	
CAGNOTTE QUINTE +	4 748 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	64 500	39
DESORDRE TIERCE	32 000	23
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	235 000	3
DESORDRE QUARTE	23 000	46
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	29 000	79
BONUS 4	1 500	265
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE		7 703 000
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	19 000	19
COUPLE PLACE A	5 000	49
COUPLE PLACE A	5 000	0
COUPLE PLACE C	8 000	15
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	73 000	4
MULTI 5	14 500	22
MULTI 6	4 500	210
MULTI 7	2 000	354
P SIMPLE GAGNANT	2 500	4
P SIMPLE PLACE A	1 500	2
P SIMPLE PLACE B	500	10
P SIMPLE PLACE C	0	0
MASSE PARTAGEE		3 008 000

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.

(Article 64 de la loi n° 2004-117 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
10 711 000

,